



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 8 JUIN 2021

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le huitième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt et un (2021-06-08), sous la présidence du maire. La directrice générale/secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

### **SESSION DU CONSEIL TENUE DANS LE CONTEXTE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE EN ZONE ORANGE / COVID 19**

Les municipalités ont l'obligation de tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois, tel que prévoit le Code municipal du Québec. En vertu des derniers décrets gouvernementaux et/ou arrêtés ministériels émis et reliés à la Covid-19, la municipalité siège à huis clos et les conseillers délibèrent et votent lors de la session du Conseil par visioconférence (Zoom). Le conseil municipal peut siéger de manière virtuelle pour les séances du conseil et tiendra cette séance ordinaire (régulière) du onze (11<sup>e</sup>) jours du mois de mai de l'an deux mille vingt et un (11-05-2021), à distance par voie de communication informatique (Zoom).

#### **PRÉSENCES :**

Le maire, la conseillère et tous les conseillers, la directrice générale/secrétaire-trésorière ont reçu par email de Nancy Bouvier, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe, l'invitation par « Zoom » de se joindre et participer à la session régulière du conseil municipal ce 08 juin 2021.

Après s'être branchés, sont présents et connectés par voie de communication informatique à l'heure convenue et les personnes suivantes ont été identifiées :

le maire, monsieur Marcel Gaudreau, madame la conseillère, Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Bertrand Dubé et Alexandre Picard. Également sont présents, la directrice générale/secrétaire-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire, la directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière et madame Nancy Bouvier qui agit à titre d'administratrice de la communication informatique (Zoom).

#### **CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a QUORUM, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2021-06-103

#### **OUVERTURE DE LA SESSION**

**ATTENDU QUE** le QUORUM a été constaté ;

**SUR PROPOSITION** de François Vadnais

**DUMENT APPUYÉ** par Suzanne Choinière

**IL EST RÉSOLU** et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h25.

2021-06-104

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et le secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

**SUR PROPOSITION** de Bertrand Dubé

**DUMENT APPUYÉ** par Alexandre Picard

**IL EST RÉSOLU** et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté, en rajoutant les sujets de dernière heure et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

#### **ORDRE DU JOUR**

- |    | PRÉSENCES                              | CONSTATATION DU QUORUM |
|----|--|------------------------|
| 1- | OUVERTURE DE LA SESSION                |                        |
| 2- | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR            |                        |
| 3- | ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX : MAI 2021 |                        |
| 4- | RAPPORT DU MAIRE – ANNÉE 2020.         |                        |
| 5- | CORRESPONDANCE                         |                        |
|    | PÉRIODE DE QUESTION                    |                        |
|    | FINANCE                                |                        |



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

- 6.0 Rapport verbal – Directrice générale/secrétaire-trésorière – Mai 2021.  
7.0 Dépôt du rapport trimestriel – Juin 2021.  
**ADMINISTRATION**  
8.0 Autorisation des comptes à payer en juin 2021 et autres comptes payés affectant l'année 2021.  
9.0 Tous sujets relatifs – Vente ou achat de terrain.  
10.0 Tous sujets relatifs – Publicité, subvention, achat.  
11.0 Tous sujets relatifs – Demande club 3 et 4 roues de l'Estrie/ Permission de circuler.  
12.0 Tous sujets relatifs – Ami-Bus.  
13.0 Tous sujets relatifs – Ponceau rue Stéphanie.  
14.0 Asphaltage rang Parent – Paiement final.  
**AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTERIEURES REPORTÉS**  
15.0 Rapports verbaux ou écrits de l'inspectrice municipale et environnement et de la directrice générale/secrétaire-trésorière.  
**VOIRIE MUNICIPALE**  
**HYGIÈNE DU MILIEU (environnement)**  
16.0 Tous sujets relatifs – Modification du règlement no. 406-2020 portant sur la gestion contractuelle.  
17.0 Tous sujets relatifs – Joseph-Langlois, branche 2.  
**URBANISME**  
**LOISIRS**  
18.0 Tous sujets relatifs – Personnel maison des jeunes.  
19.0 Tous sujets relatifs – Camp de jour.  
**SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**  
**CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION**

2021-06-105

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 11 MAI 2021

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 11 mai 2021 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière  
DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE le procès-verbal de la session régulière du 11 mai 2021 est ADOPTÉ tel que rédigé et soumis.**

2021-06-106

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 MAI 2021

Copie du procès-verbal de la session spéciale tenue le 31 mai 2021 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard  
DUMENT APPUYÉ par François Vadnais**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE le procès-verbal de la session spéciale du 31 mai 2021 est ADOPTÉ tel que rédigé et soumis.**

### DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire, Marcel Gaudreau, dépose et présente son rapport portant sur les états financiers de l'Année 2020.

### RAPPORT DU MAIRE - ANNÉE 2020

En vertu de la loi, voici le rapport 2020 portant sur la situation financière de la municipalité. Il traitera du rapport financier des vérificateurs pour l'année 2020, donnera un aperçu des réalisations 2021 et que des orientations générales qui ont du budget 2021.

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS 2020

❖ Revenus	6 141 090\$
❖ Moins les Dépenses/Charges	(4 538 662)
❖ Excédent de l'exercice	1 602 428\$
❖ Moins les Revenus d'investissement	(52 720\$)
❖ Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation	1 549 708\$
❖ Éléments de conciliation à des fins fiscales	(67 391\$)
❖ <u>Excédent de fonctionnement</u>	<u>1 482 317\$</u>

### APERÇU DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2020

Au cours de l'année 2020, la municipalité a poursuivi l'application de son *Plan Quinquennal Stratégique de Réfection des Infrastructures Routières* prévoyant en autres les travaux d'asphaltage et de réparation des rues, et ce, à même les sommes planifiées au budget, de la subvention reçue de la députée du comté, de la subvention



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

fédérale sur la taxe d'essence (TECQ) et des différents programmes provinciaux. Aussi, la municipalité a continué le développement de la zone commerciale et industrielle (près de la route 139 et de l'autoroute 10), et les derniers lots ont été vendus; ce qui nous a permis d'accueillir de nouvelles entreprises. La municipalité a poursuivi également la vente des lots résidentiels dans le « *Domaine du Village* ». Plusieurs maisons sont construites et plusieurs autres sont sur le point de l'être. La municipalité a entrepris la réfection du champ d'épuration du vieux village et le remplacement de ponceaux municipaux. Pour terminer, la municipalité a entrepris les travaux de construction et d'aménagement du parc Viens; ces derniers seront complétés au cours de l'année 2021. Dans le contexte particulier de la pandémie de la Covid-19, la municipalité a reçu une aide financière de 200 625\$, ce qui lui a permis de réaliser des activités sécuritaires selon les mesures sanitaires en vigueur.

### ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2021

La valeur imposable du rôle d'évaluation foncière 2021 déposé le 19 août 2020 :

- ❖ se chiffre à (2<sup>e</sup> année de 3) : 501 699 600\$
- ❖ Comparativement à (en 2020) : 492 483 400\$
- ❖ Dans ce contexte, le conseil municipal a pris la décision, lors de la préparation du budget de l'année 2021, de diminuer le taux de la taxe municipale pour ainsi diminuer l'impact sur le compte de taxes des contribuables.

2021-06-107

### PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE 2020 SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le Rapport du Maire 2020 concernant la situation financière de la municipalité doit être publié dans un journal;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE** ce conseil décrète que le Rapport du Maire 2020 concernant la situation financière soit publié dans le Journal L'Express.

### CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance soumise verbalement par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une première période de temps alloué aux questions reçues par courriel.

2021-06-108

### RAPPORT SUR LES DÉPENSES AUTORISÉES / DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSOSRIÈRE – MAI 2021

Soumis au conseil : Rapport verbal fait au conseil municipal lors de la session régulière du 08 juin 2021 par la directrice générale/secrétaire-trésorière;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE** ce conseil accepte et entérine le rapport verbal du 08 juin 2021 de la directrice générale/secrétaire-trésorière pour mai 2021.

**QUE** ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que présenté.

2021-06-109

### RAPPORT TRIMESTRIEL – JUIN 2021

Soumis au conseil : Rapport trimestriel de juin 2021 déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière madame Annie Lessard;

**SUR PROPOSITION de François Vadnais**

**DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE** ce conseil accepte, entérine et approuve le rapport trimestriel déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière pour juin 2021.

**QUE**, malgré la façon de faire prévue dans la Loi, ce conseil demande de poursuivre la production des rapports financiers de manière trimestrielle.



2021-06-110

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Alphonse-de-Granby

**AUTORISATION DES COMPTES À PAYER EN JUIN 2021 & COMPTES  
PAYÉS OU À PAYER AFFECTANT L'ANNÉE 2021**

Soumis au conseil : Liste des comptes à payer ou payer;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière  
DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE** les salaires payés aux employés en mai 2021 sont ratifiés par ce conseil.

**QUE** ce conseil approuve les comptes à payer en juin 2021 et ce, tels que soumis et autorise le paiement des comptes dus.

**QUE** ce conseil approuve et ratifie les autres comptes payés ou à payer affectant l'année 2021.

**VENTE ET ACHAT DE TERRAIN**

Aucune suite.

2021-06-111

**AUTORISATION DU CONSEIL - PUBLICITÉ, SUBVENTION, ACHAT**

**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé**

**DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE** ce conseil approuve les dépenses suivantes :

1. Eloy Ergo; consultants en ergonomie; 1 400\$, plus tx;
2. CDTEC Calibration Inc.; achat d'un détecteur portatif 4 gaz; 1 045.00\$ plus taxe;
3. Labo Montérégie; contrôle matériaux/travaux rang Choinière; 7 431,00\$, plus tx;
4. Labo Montérégie; étude géotechnique pour rue des Peupliers, Boul. de Montréal et rue Gabrielle; 7 900\$, plus tx;
5. Asphalte Brosseau; pavage de la tranchée rang Parent et rue Germain; 10 250\$ plus tx;
6. Marquage Traçage Québec; pour rues, rangs, chemins; 9 722.63\$, plus tx.;
7. M105; 20 messages radiophoniques; 320\$ plus tx;
8. Daniel Touchette arpenteur, mandat de divers terrains de la municipalité; 4 850\$ plus tx;
9. Clôtures eques.com, réparation de la clôture du terrain de baseball; 4 550.00\$ plus taxe;
10. Subvention pour baseball mineur; 3000\$;
11. Subvention pour soccer mineur; 4000\$;
12. Décors Véronneau; achat de banc de parc sans dossier pour terrain de tennis; 1600.00\$ plus taxe;
13. Alarme J.P.com inc.; achat de caméra de surveillance terrain des loisirs; 7 901.08 \$ taxe inc.
14. Au diapason; don de 200 \$.

2021-06-112

**CLUB 3&4 ROUES DE L'ESTRIE / PERMISSION DE CIRCULER 2021-2022**

**Document soumis :** Lettre du 27 avril 2021 de Jean Houle, président, du Club 3 et 4 Roues de l'Estrie;

**ATTENDU QUE** le Club 3 et 4 Roues de l'Estrie demande la permission de circuler sur certaines rues, rangs, chemins, pour 2021 et 2022;

**ATTENDU QUE** l'organisme est en attente du permis signé de l'autorité compétente du MTQ;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉE par François Vadnais**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE** ce conseil accorde la permission de circuler sur les emprises des rues sous sa compétence et juridiction, le tout demandé dans la lettre du 27 avril 2021 de Jean Houle, président, du Club 3 et 4 Roues de l'Estrie.

**QUE** l'organisme installe tous les équipements nécessaires exigés par le MTQ.

2021-06-113

**AMIS-BUS POUR LE TRANSPORT COLLECTIF, NOLISÉ ET  
D'URGENCE / ANNÉE 2021 & AUTORISATION DE SIGNATURES**

**ATTENDU QU'**à une séance régulière des membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby tenue le 8 juin 2021;

**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé**

**DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

**QUE** ce conseil confirme la participation de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby au transport adapté et qu'elle désigne la ville de Granby comme Ville mandataire.

**QUE** ce conseil adopte les prévisions budgétaires d'Ami-Bus Inc. pour l'année 2021 et la tarification exigée par Ami-Bus Inc., soit de 5,75\$ du passage, 110\$ pour le livret de 20 passages, 208\$ pour celui de 40 passages et la gratuité chez les enfants de 6 ans et moins.

**QUE** ce conseil confirme le mandat donné à Ami-Bus Inc. pour les transports adapté, collectif, nolisé et d'urgence; soit tel que décrit dans l'« Entente-Services en transport de personnes » signé par la Municipalité pour les années 2019 à 2021.

**QUE** ce conseil confirme une contribution financière de 15 324.- \$ pour l'année 2021.

**QUE** ce conseil mandate monsieur François Vadnais, conseiller municipal pour représenter la municipalité sur le conseil d'administration d'Ami-Bus Inc.

**QUE** ce conseil mandate le maire monsieur Marcel Gaudreau et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tout document donnant suite à la présente. En leurs absence (s) le maire-suppléant et/ou la directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe sont également autorisés à signer.

2021-06-114

### **ACCEPTATION DU CONSEIL – ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS ET AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LA RUE STÉPHANIE**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire demander des soumissions pour le remplacement d'un ponceau sur la rue Stéphanie ;

**ATTENDU QUE** Dave Williams, ing. a été mandaté pour la préparation des plans et devis de ce projet ;

**ATTENDU QUE** les plans et devis ont été déposés en date du 8 juin 2021 ;

**ATTENDU QUE** le règlement de gestion contractuelle adoptée par la municipalité en décembre 2020 et la loi en matière d'adjudication de contrats municipaux ;

**SUR PROPOSITION de François Vadnais**

**DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** ce conseil approuve les plans et devis préparés par Dave Williams, ing. datés du 8 juin 2021.

**QUE** ce conseil autorise madame Annie Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière à lancer l'appel d'offres sur invitation auprès de trois entrepreneurs pour le remplacement d'un ponceau sur la rue Stéphanie.

**QUE** les soumissions seront reçues au plus tard le 5 juillet 2021 à 11h00 et ouvertes publiquement par la suite.

**QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

2021-06-115

### **DÉCISION DU CONSEIL – ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX DE PAVAGE DU RANG PARENT & AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a octroyé le contrat de pavage du rang Parent à la compagnie Sintra Inc. par résolution en juillet 2020;

**ATTENDU QUE** ces travaux ont été réalisés et que la période de garantie contractuelle est maintenant complétée;

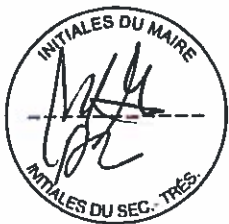
**ATTENDU QUE** ces travaux ont fait l'objet d'une réception provisoire en date du 14 juillet 2020 et accepté par la résolution 2020-07-143;

**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé**

**DUMENT APPUYÉ par François Vadnais**

**IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** ce conseil accepte et confirme l'acceptation définitive des travaux d'asphaltage du rang Parent et autorise le paiement au montant de 1 597.39 \$, plus taxes, à la compagnie Sintra inc.



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Alphonse-de-Granby

**RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :**

**INSPECTRICE MUNICIPALE ET EN ENVIRONNEMENT**

L'inspectrice municipale et environnement dépose son rapport écrit sur les permis émis au cours du mois d'avril 2021.

**DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

La directrice générale / secrétaire-trésorière n'a pas de rapport pour les membres du conseil municipal.

2021-06-116

**ACCEPTATION DU CONSEIL – ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 410-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 406-2020 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a adopté le Règlement numéro 406-2020 portant sur la gestion contractuelle le 15 décembre 2020 à la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (L.Q. 2017 c. 13) ;

**ATTENDU QUE** la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (L.Q. 2021 c. 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021 et que certaines de ses dispositions sont entrées en vigueur à cette date ;

**ATTENDU QUE** l'article 124 de cette loi impose aux municipalités l'obligation de prévoir, dans un règlement portant sur la gestion contractuelle, des mesures pour favoriser, pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec, et ce, pour la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel ;

**ATTENDU QU'IL** y a lieu de modifier le Règlement numéro 406-2020 portant sur la gestion contractuelle afin d'y intégrer des mesures pour favoriser les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec, conformément à l'article 124 de la loi précitée ;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du Règlement numéro 410-2021 modifiant le Règlement numéro 406-2020 portant sur la gestion contractuelle a été donné le 11 mai 2021 ;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé le 11 mai 2021 ;

**SUR PROPOSITION** de Suzanne Choinière

**DUMENT APPUYÉE** par François Vadnais

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** ce conseil adopte le « *Règlement numéro 410-2021 modifiant le Règlement numéro 406-2020 portant sur la gestion contractuelle* ».

Copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 410-2021**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 406-2020**  
**PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

**ARTICLE 1. MESURES AFIN DE FAVORISER LES BIENS ET SERVICES QUÉBÉCOIS**

Le Règlement numéro 406-2020 portant sur la gestion contractuelle est modifié par l'ajout, après le chapitre 2 intitulé « Mesures visées à l'article 938.1.2 du Code municipal », du chapitre 2.1 qui se lit comme suit :

**« Chapitre 2.1 - MESURES VISÉES À L'ARTICLE 124 DE LA LOI INSTAURANT UN NOUVEAU RÉGIME D'AMÉNAGEMENT DANS LES ZONES INONDABLES DES LACS ET DES COURS D'EAU, OCTROYANT TEMPORAIREMENT AUX MUNICIPALITÉS DES POUVOIRS VISANT À RÉPONDRE À CERTAINS BESOINS ET MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS**

**Section 1 - MESURES AFIN DE FAVORISER LES BIENS ET SERVICES QUÉBÉCOIS DE MEME QUE LES FOURNISSEURS, ASSUREURS ET ENTREPRENEURS QUI ONT UN ÉTABLISSEMENT AU QUÉBEC**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

- 33.1. *Pour la période allant du 25 juin 2021 au 25 juin 2024, la Municipalité favorise, aux fins de la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au SAP, l'acquisition de biens et la fourniture de services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.*

*À cet effet, la Municipalité favorise l'acquisition de biens créés et fabriqués au Québec de même que la fourniture de services par des entreprises québécoises. La Municipalité favorise également les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec et qui peuvent répondre à ses besoins.*

*Lorsque la Municipalité procède à la sollicitation et à l'adjudication d'un contrat par demande de prix, appel d'offres sur invitation ou de gré à gré, elle doit s'assurer d'inviter des fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui sont en mesure de lui offrir des biens et services québécois ainsi que des fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.*

*À cet effet, le fonctionnaire responsable de la sollicitation doit prendre les moyens nécessaires afin de favoriser l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au SAP à des fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui sont en mesure d'offrir à la Municipalité des biens et services québécois ainsi qu'à des fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec. Le fonctionnaire responsable de la sollicitation doit documenter le processus au moyen d'un support approprié.*

*Le présent article ne peut avoir pour effet de nuire à la saine gestion des dépenses publiques. Advenant le cas où la fourniture de biens ou services par un fournisseur, assureur ou entrepreneur ayant un établissement au Québec ne peut être profitable à la Municipalité, le fonctionnaire responsable de l'appel d'offres doit documenter sa décision en s'appuyant sur des faits objectifs et démontrables.*

- 33.2. *Dans le cadre d'un appel d'offres par invitation lancé en vertu du présent règlement, la Municipalité se réserve le droit d'adjuger le contrat à un soumissionnaire qui n'a pas déposé la soumission la plus basse conditionnellement à ce que le prix de sa propre soumission n'excède pas le prix de la soumission la plus basse de plus de 5 %.*

- 33.3. *Dans le cadre d'une demande de prix transmise à plusieurs fournisseurs, la Municipalité se réserve le droit d'offrir à un fournisseur local ayant proposé un prix supérieur à un fournisseur « non local » la possibilité de réduire son prix à celui du fournisseur « non local ».*

- 33.4. *Dans le cadre d'une demande de prix transmise à plusieurs fournisseurs, la Municipalité peut, en cas d'égalité des prix proposés, favoriser le fournisseur local. »*

ARTICLE 2. ENTRÉE EN VIGUEUR  
Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Adopté le 8 juin 2021.

  
MARCEL GAUDREAU  
Maire

  
ANNIE LESSARD  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2021-06-117

### AUTORISATION DU CONSEIL / MRC DE LA HAUTE-YAMASKA - DEMANDE D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 2 DU COURS D'EAU JOSEPH-LANGLOIS À SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

**Document :** Estimation des coûts de la firme d'ingénierie Tetra Tech QI inc. datée du 13 mai 2021 soumis par Mathieu Charest, coordonnateur au cours d'eau de la MRC de La Haute-Yamaska ;

**ATTENDU QUE** des travaux doivent être réalisés afin d'assurer le bon écoulement des eaux dans le cours d'eau cité en rubrique :



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Alphonse-de-Granby

**ATTENDU QUE**, selon la *Loi sur les compétences municipales*, municipalité régionale de comté a compétence à l'égard des cours d'eau réguliers ou intermittents ;

**ATTENDU QUE** la première estimation des coûts des travaux a été établie à 67 758,22 \$, taxes incluses, préparé par Charles Fortier le 6 mai 2021 ;

**SUR PROPOSITION de François Vadnais**

**DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** ce conseil est favorable à la réalisation des travaux ;

**QUE** l'ensemble des dépenses nécessaires au nettoyage du cours d'eau Joseph-Langlois, branche 2, fourni par Mathieu Charest, coordonnateur au cours d'eau de la MRC de La Haute-Yamaska seront assumés par le fonds général de Municipalité.

2021-06-118

**DÉCISION DU CONSEIL / PERSONNEL MAISON DES JEUNES DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19**

**Soumis au conseil :** Rapport d'embauche du personnel de la maison des jeunes soumis par Nathalie Simard, coordonnatrice;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard**

**DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE** ce conseil accepte et entérine le rapport de Nathalie Simard, coordonnatrice, concernant l'embauche du personnel pour la maison des jeunes, le tout, dans le cadre et le respect des directives de la Santé publique du Québec pour la tenue de ce dernier.

2021-06-119

**DÉCISION DU CONSEIL / CAMPS DE JOUR - SAISON ÉTÉ 2021 DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19**

**Soumis au conseil :** Rapport d'embauche du personnel du Camp de jour de Karine Laplante, responsable;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière**

**DUMENT APPUYÉE par François Vadnais**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:**

**QUE** ce conseil accepte et entérine le rapport de Karine Laplante, responsable concernant l'embauche du personnel pour le Camp de jour, Saison Été 2021; le tout, dans le cadre et le respect des directives de la Santé publique du Québec pour la tenue de ce dernier.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal consacre une première période de temps alloué aux questions reçues par courriel.

2021-06-120

**CLÔTURE DE LA SESSION**

**ATTENDU QUE** tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités.

**SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé**

**DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :**

**QUE** la présente session est levée à 19 h 37.

Annie Lessard, d.g. et sec.-très.  
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire  
Président de l'assemblée